



# La Gazette de Arque



Numéro 008

juin 2022

Voici le numéro 8 de votre gazette, pour la faire vivre n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et idées : [lagazette@baron30700.com](mailto:lagazette@baron30700.com)

## FETE NATIONALE

La commémoration aura lieu le 13 juillet à 18h30 à la salle des fêtes Paul Girard et sera suivie d'un apéritif offert par la mairie.

A 20h30 un repas sur réservation (avec participation financière), le détail sur l'invitation jointe à la gazette, sera servi à la salle des fêtes.

Nous vous espérons nombreux à ces moments forts du bien vivre ensemble.

## SITE INTERNET DE BARON

**MIEUX COMMUNIQUER AVEC SES ADMINISTRÉS GRACE AU WEB** ! [www.baron30700.com](http://www.baron30700.com) est votre site, nous attendons vos remarques et suggestions pour l'améliorer sur la boîte mail de la gazette ([lagazette@baron30700.com](mailto:lagazette@baron30700.com)) ou directement en mairie. Merci de votre aide

## LA SALLE DES FÊTES « Paul Girard »

Les travaux sont en cours, après quelques inquiétudes sur l'approvisionnement des matériaux de la façade tout est rentré dans l'ordre. La réception des travaux est programmée début juillet et vous pourrez découvrir le bâtiment flambant neuf lors de la soirée du 13 juillet.

## COUPE DE BOIS

La forêt communale de Baron (400 ha) n'est plus entretenue depuis les années 60 (hormis un affouage dans les années 80 sur une petite surface). Un contrat a été passé avec l'ONF pour la régénérer et la transmettre aux générations futures en bon état. Tous les détails, et ils sont nombreux, se trouvent sur le site internet du village (rubrique gazette). Prenez le temps de la lecture, elle est très instructive et pédagogique.

## AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE

L'Agence Technique Départementale (Service du département d'assistance aux communes pour les travaux) en charge de la pré-étude doit enfin transmettre le dossier ce mois-ci. Après étude des documents nous reviendrons vers vous pour un premier point

## FIBRE

Les travaux de pose jusque Foissac sont terminés. Le « fibrage » dans les rues du village est ok. Manque juste (et ce n'est pas rien) la liaison avec le nœud de raccordement à Castelnau -Valence...patience, patience..... 😞

Et toujours pour de plus amples renseignements : <http://wigardfibre.fr>.



# La Gazette de | Arque

## PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le cabinet en charge du dossier a établi son pré-diagnostic (156 pages...), il faut maintenant vérifier les informations avant de passer à l'étape suivante.

## ENTRETIEN DES HAIES ET FOSSES

Les haies et arbres qui débordent sur le domaine public doivent être taillés au droit de la limite de propriété. En cas de non-respect la commune peut le faire réaliser aux frais du propriétaire négligent. L'entretien des fossés, à la charge de chaque propriétaire, est primordial pour l'écoulement en cas de pluie et évite la stagnation d'eau qui favorise la prolifération des moustiques. Merci de faire le nécessaire !

## ADRESSAGE

Les noms de rue et la numérotation des habitations sont nécessaires pour le facteur, les livreurs, les GPS, les opérateurs internet, etc... La base adresse nationale qui gère ces données n'a jamais été alimentée pour Baron d'où de nombreux oublis ou doublons. Un relevé complet de la commune a été réalisé pour identifier chacun. Dans la pratique, seules quelques personnes seront impactées par un changement de numéro ou de nom de voie. Elles seront prévenues individuellement par la mairie avec les démarches à réaliser.

## TRI SELECTIF

Le 29 septembre une exposition sur le tri, organisée par le syndicat de traitement des ordures ménagères, fera escale à Baron pour deux semaines. Une sortie à prévoir pour un rappel des bons gestes.

## CANICULE – REGISTRE SOLIDAIRE

Ne restez pas isolés, **SIGNALEZ-VOUS** ! Nous sommes solidaires, nous pouvons vous aider ! Un registre est mis en place en mairie pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels comme la canicule. Ce registre nous permet de contacter régulièrement les personnes isolées pour s'assurer de leur situation et leur venir en aide si besoin.

Modalités : Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre auprès de la mairie. 04 66 22 04 69 ou [mairie@baron30700.com](mailto:mairie@baron30700.com) Ce recensement sur la base du volontariat, est indispensable pour une intervention efficace et ciblée.

## DEBROUSSAILLAGE

L'incendie de SERVIERS à nos portes nous rappelle l'obligation de débroussaillage : « la réglementation forestière impose aux propriétaires de constructions situées à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'une garrigue, de débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour de chaque bâtiment. Ces travaux, qui peuvent comporter des abattages d'arbres, sont à la charge des propriétaires des constructions, y compris si la zone à débroussailler se situe au-delà de leurs propriétés. » Plus d'informations sur le site de l'État dans le Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage>

## LE COUP D'HUMEUR

Ce mois-ci pas sur les poubelles, même si certains ne doivent pas savoir lire... mais les délais Orange pour remplacer un poteau risquant de tomber sur le parking d'un commerce. La parution dans la presse a débouqué le problème dans la semaine. Navrant.....